

DÉSINFECTION

Désinfectant désodorisant

Soligerm

SOLIGERM

Désinfectant désodorisant **750 ML**

› Désinfecte

Bactéricide EN 1276, EN13697, EN 13727
Fongicide EN1650, EN13697, EN 13624
Activité Virucide EN 14476 sur vaccine

› Polyvalent

Désinfection de l'air, des surfaces et des tissus
d'ameublement (rideaux, fauteuils, coussins, etc)

› Rapide et économique

1 pulvérisation de 20 sec par tranche de 100 m³ (air)

› Parfum

Laisse une agréable odeur mentholée



Utilisez les biocides avec précautions.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

PROPRIÉTÉS

- Réservé à un usage professionnel, SOLIGERM DÉSINFECTANT DÉSODORISANT est Bactéricide EN 1276, EN13697 et EN 13727 en 5 min à 20°C en conditions de saleté. Fongicide EN1650, EN13697 et EN 13624 en 15 min à 20°C en conditions de saleté. Activité Virucide EN 14476 sur vaccine (virus enveloppé) en 15 min à 20°C en conditions de saleté.
- Grâce à sa formule 3 en 1 il désinfecte, détruit les odeurs, respecte les surfaces et les tissus d'ameublement (rideaux, fauteuils, coussins, etc). SOLIGERM DÉSINFECTANT DÉSODORISANT est apte au contact alimentaire.
- SOLIGERM DÉSINFECTANT DÉSODORISANT est un produit polyvalent qui permet le traitement de l'air, des surfaces et des tissus d'ameublement. Utilisable en environnement alimentaire.

SOLIGERM DÉSINFECTANT DÉSODORISANT est conforme à la réglementation française relative aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact des denrées, produits et boissons pour l'alimentation (arrêtés du 8 septembre 1999 et du 19 décembre 2013).

UTILISATION

SOLIGERM DÉSINFECTANT DÉSODORISANT s'utilise dans tous types de locaux, dans tout espace de

collectivité. Il peut s'utiliser dans les écoles, réfectoires, restaurants, salles de réunion, salle de bains, ... SOLIGERM DÉSINFECTANT DÉSODORISANT peut également être utilisé sur les surfaces en milieu médical (cabinets médicaux, kinésithérapeute, ostéopathe, laboratoires, ambulances, chambres de malade, ...).

MODE D'EMPLOI

Agiter l'aérosol avant chaque utilisation. Vaporiser en tenant l'aérosol verticalement. Ne pas utiliser en présence de personnes ou d'animaux. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Pulvérisation sèche sans retombée excessive.

• **Traitement de l'atmosphère :** Pulvériser 20 secondes par tranche de 100 m³ en veillant à bien répartir le produit par un déplacement physique dans la pièce lors de la pulvérisation. Sortir de la pièce et fermer la porte. Laisser agir une quinzaine de minutes, puis bien ventiler la pièce fenêtres ouvertes avant remise en service.

• **Traitement des surfaces et des tissus d'ameublement :** Pulvériser uniformément à 20 cm de support sur une surface préalablement nettoyée. Étaler à l'aide d'un chiffon, laisser agir 15 min. Pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, un rinçage soigneux à l'eau potable est obligatoire.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

DANGER

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Porter un équipement de protection pour les yeux. Eviter de respirer les aérosols. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas perforez ni brûler après usage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Eliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. En cas d'incident contacter le centre anti-poison le plus proche.

MANIPULATION ET STOCKAGE

Assurer une ventilation adéquate surtout dans les endroits clos. Manipuler dans les zones bien ventilées. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas percer ou brûler même après usage. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le produit est utilisé. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT / COMPOSITION

- Liquide
- Aérosol
- Densité : 0,79

Informations relatives à la réglementation Biocides. Substances actives biocides (produit actif dans aérosol) : ETHANOL (CAS n° 64-17-5) à 95,81 % (m/m) et CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM (CAS n°7173-51-5) à 0,845 % (m/m)

Générateur d'aérosol (AE) prêt à l'emploi. TP2 et TP4 désinfectant de surfaces.
A USAGE PROFESSIONNEL.



LOGISTIQUE

CODE INTERNE:	S470899
GENCOD:	3 34602 470899 5
U.C.:	aérosol 750 ml
U.C./carton:	6
Cartons/couche:	30
Couche/palette:	4
Cartons/palette:	120